

RD CONGO

Afrique de l'Ouest/Centrale



Renforcement des capacités des fonctionnaires du Ministère de l'Intérieur et Sécurité en charge des questions migratoires

Novembre 2016 →

Entité Requérante

**Division de l'Emigration des Nationaux,
Ministère de l'Intérieur et de Sécurité**

Contexte

La République Démocratique du Congo (RDC) dernier est un pays d'origine et de destination pour les hommes, les femmes, les jeunes et les enfants en situation de déplacement. Sa situation actuelle de pays post conflit, l'existence des plusieurs groupes armés opérationnels, la guerre civile au Soudan du Sud, la porosité de ses frontières, la récession économique et sociale ...favorisent la traite des êtres humains et le trafic des migrants. Une

enquête de l'Organisation Internationale pour les migrations (OIM) effectuée en 2009 au Maroc sur la traite transnationale des personnes, avait révélé que, sur 98 femmes interviewées victimes de traite au Maroc, 25 étaient originaires de la République Démocratique du Congo. Pour combattre la traite des êtres humains et le trafic des migrants, le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a eu à ratifié plusieurs instruments juridiques et

accords internationaux. Malgré les efforts fournis par le gouvernement à travers le Ministère ayant dans ses attributions, la gestion des questions migratoires, beaucoup reste à faire pour arriver à réduire l'expansion de ce phénomène.

Objectif

L'objectif de cette requête est d'apporter un appui pédagogique aux fonctionnaires ayant la question migratoire en leur charge en leur dotant des nouveaux instruments d'approche dans la lutte contre la traite des êtres humains et la migration irrégulière ;

Activités

Organiser une formation afin de relever le niveau des connaissances des acteurs étatiques ayant la question migratoire en charge sur la problématique de la traite des êtres humains et la migration.

Résultats envisagés

Le niveau des connaissances des agents sur la problématique de la traite des êtres humains et la migration irrégulière ainsi que sur la perception de la question migratoire est amélioré ;

Les dispositions pour lutter contre la migration irrégulière transfrontalière sont proposées;

Le gouvernement de la RDC bénéficie d'une expertise internationale pouvant faciliter l'actualisation de son cadre juridique ; en outre, cette intervention cadre bien avec le projet d'élaboration de la politique nationale migratoire incitatif du développement et conforme aux recommandations du Plan d'Action Stratégique Régional dont la RDC est signataire.